

## Étude sur l'avenir du diocèse de Mont-Laurier

# Troisième étape consultation sectorielle

Janvier 2020

## A. Introduction

Dans une première étape, Mgr Durocher a présenté à divers groupes consultatifs les principes énumérés par le Concile Vatican II au sujet des limites territoriales des diocèses. Suite à cette présentation, les membres de ces groupes ont partagé les questions, les préoccupations et les convictions qui les habitaient. On retrouve dans le rapport de la première étape la synthèse de ces éléments, organisés en fonction du texte conciliaire.

Dans une deuxième étape, Mgr Durocher a rencontré les conseils diocésains de pastorale et d'économie pour réfléchir avec eux sur ces questions, préoccupations et convictions. On a pu faire la lumière sur plusieurs éléments et considérer les alternatives. Une nouvelle consultation auprès des prêtres a permis de peaufiner le document que vous avez en main. En regroupant les considérations les plus importantes, ce document permet d'entreprendre une troisième étape consultative auprès des fidèles engagés en paroisse.

## B. État de la question

Depuis 2000, plusieurs diocèses canadiens ont été jumelés en raison des changements démographiques et religieux qui traversent le pays. Il y a quelques années, le conseil des prêtres de Mont-Laurier a souhaité qu'une étude en ce sens soit entreprise ici. Ils sentaient que la situation actuelle du diocèse ne serait pas viable à long terme. Mgr Lortie prenant sa retraite, le nonce apostolique a proposé à Rome de donner suite à la requête des prêtres : c'est ainsi que Mgr Durocher a été nommé administrateur apostolique du diocèse pour étudier la question et présenter ses recommandations à Rome.

La question est simple : le diocèse de Mont-Laurier devrait-il continuer à exister comme organisme autonome, ou devrait-il être réaménagé en rattachant les paroisses qui le composent à des diocèses limitrophes, notamment Gatineau et St-Jérôme ?

## C. Ce qui ne changerait pas – ou peu – si le diocèse cessait d’exister

- Les regroupements paroissiaux continueraient tels qu’ils sont.
- Le nombre de prêtres assignés aux paroisses resterait stable, au moins dans le court terme.
- Des ajustements mineurs seraient à prévoir pour les paroisses au niveau des politiques et des pratiques pastorales et administratives, mais comme la même loi des fabriques et le même code de droit canonique s’imposent à tous les diocèses du Québec, ces changements ne seraient pas majeurs.
- Les nouvelles administrations s’assureraient que les plans de pension des prêtres affectés soient maintenus.

## D. Les alternatives

Arguments en faveur du réaménagement du diocèse de Mont-Laurier	Arguments en faveur du maintien du diocèse de Mont-Laurier
<p><b>Financièrement</b>, la corporation diocésaine<sup>1</sup> ne semble pas viable à long terme. D’ici quelques années, il faudra commencer à gruger sur le capital afin de surmonter les déficits, ce qui entraînera une diminution encore plus marquée des retours sur les placements, causant une spirale descendante qui sera impossible de redresser. L’élimination de la corporation diocésaine de Mont-Laurier entraînerait une épargne de près de 350 000 \$ par année.</p>	<p><b>Financièrement</b>, le diocèse est encore viable pour cinq ou dix ans. On serait mieux de prendre notre temps, voir si on ne peut pas s’ajuster à cette donne. Un nouvel évêque pourrait entreprendre une étude à long terme pour mieux cerner notre avenir. Si dans cinq ou dix ans, on voit que la situation est irréversible, alors on pourra envisager la dissolution du diocèse.</p>

<sup>1</sup> La corporation diocésaine doit assurer les salaires des membres de l’équipe diocésaine (évêque, vicaire-général, économiste, chancelier et leurs adjoints) ainsi que leurs activités ; elle doit aussi s’occuper des propriétés du diocèse (centre diocésain et résidence de l’évêque) et des contributions du diocèse à la CÉCC et à l’AÉCQ. Son budget annuel est d’environ 750 000 \$. Depuis plusieurs années, les revenus principaux de la corporation baissent : la part des paroisses diminue avec leur appauvrissement, les rendements sur les placements sont presque au point mort. Jusqu’à date, la corporation a su rencontrer les défis dans la baisse des revenus en éliminant des postes et en cherchant de nouvelles sources de financement, notamment des dons de communautés religieuses, l’appui à la dîme et un tirage important aux deux années. Mais les communautés religieuses s’appauvrissent, la dîme baisse annuellement depuis plusieurs années et le tirage n’est plus réalisable.

Arguments en faveur du réaménagement du diocèse de Mont-Laurier	Arguments en faveur du maintien du diocèse de Mont-Laurier
<p>Au niveau <b>des ressources humaines</b>, plusieurs membres de l'équipe diocésaine approchent l'âge de la retraite. Il deviendra de plus en plus difficile de trouver le personnel formé dont on aura besoin, prêt à travailler aux salaires que peut offrir le diocèse. Le soutien aux paroisses dans la formation et l'accompagnement risque de souffrir sérieusement.</p>	<p>Il n'est pas dit qu'on ne peut pas trouver dans le milieu les <b>ressources humaines</b> nécessaires pour assurer une équipe diocésaine compétente. Le fait que ces gens viennent de notre milieu s'avère un plus : ils nous connaissent et se consacrent plus volontiers à notre service.</p>
<p>Au niveau <b>organisationnel</b>, plusieurs sociologues croient que des milieux ruraux gagnent à être jumelés à des centres urbains qui peuvent mieux garantir leur stabilité et leur épanouissement. En se joignant à une population plus grande, on jouit des synergies qui peuvent être créées et des ressources dont jouissent ces milieux.</p>	<p>Les milieux ruraux n'ont pas besoin des milieux urbains <b>pour s'organiser</b>. De fait, l'homogénéité de Mont-Laurier est un plus : tout le monde partage une même réalité, on se comprend, on peut mieux s'entraider.</p>
<p>Les gens sont habitués à se rendre dans les milieux urbains pour leurs services spécialisés. Une certaine <b>appartenance</b> se crée avec ces centres où les jeunes se rendent pour étudier ou travailler, où l'on va magasiner ou chercher des services non disponibles dans les milieux ruraux. Ce sens d'appartenance ira en grandissant.</p>	<p>Notre <b>sens d'appartenance</b> est <b>d'abord local</b>, non régional. Nous ne sentons pas d'attachement aux centres urbains à cent ou deux cents kilomètres de nous. Être rattachés à ces centres urbains entraînera la dévitalisation de nos milieux ruraux et l'apathie grandissante des fidèles face à la réalité diocésaine.</p>

<b>Arguments en faveur du réaménagement du diocèse de Mont-Laurier</b>	<b>Arguments en faveur du maintien du diocèse de Mont-Laurier</b>
<p>Les diocèses de Gatineau et de St-Jérôme ont déjà <b>des paroisses rurales</b> dans leur giron. L'arrivée de nouveaux secteurs ruraux dans ces diocèses pourra leur permettre de mieux développer une pastorale rurale efficace et créatrice qui sera à l'avantage de toutes les paroisses rurales de l'Outaouais et des Laurentides.</p>	<p>Nous pouvons encourager des partenariats entre notre diocèse et <b>les paroisses rurales</b> de Gatineau ou de St-Jérôme sans réorganiser notre diocèse. Nous pouvons aussi profiter des ressources qu'offrent ces centres urbains sans se saborder comme diocèse autonome.</p>
<p>Dans l'éventualité d'une dissolution, on pourrait créer <b>une équipe de proximité à Mont-Laurier</b> (vicaire régional, agente de pastorale, secrétaire) afin d'assurer que la région soit bien représentée dans le nouveau diocèse d'appartenance et ses besoins soient bien connus. Aussi, les services pourront être offerts rapidement et efficacement aux paroisses qui en ont de besoin.</p>	<p>Tant qu'à créer une équipe de proximité, nous sommes mieux de <b>garder une équipe diocésaine à Mont-Laurier</b>. Avoir notre propre évêque, notre propre vicaire-général, notre propre économiste et notre propre chancelier nous permet d'avoir les services et le leadership dont nous avons vraiment besoin dans cette région.</p>

## E. Questions de réflexion

### Lisez d'abord ce texte du Pape François.

Chaque [diocèse], portion de l'Église Catholique sous la conduite de son Évêque, est appelée à la conversion missionnaire. Elle est l'Église incarnée en un espace déterminé, dotée de tous les moyens de salut donnés par le Christ, mais avec un visage local. Sa joie de communiquer Jésus Christ s'exprime tant dans sa préoccupation de l'annoncer en d'autres lieux qui en ont plus besoin, qu'en une constante sortie vers les périphéries de son propre territoire ou vers de nouveaux milieux sociaux-culturels. Elle s'emploie à être toujours là où manquent le plus la lumière et la vie du Ressuscité. Pour que cette impulsion missionnaire soit toujours plus intense, généreuse et féconde, j'exhorte chaque Église particulière à entrer dans un processus résolu de discernement, de purification et de réforme. (Pape François, *La joie de l'Évangile*, no 30)

### Maintenant, réfléchissez aux questions suivantes.

1. Trouvez-vous que cette invitation à un « processus résolu de discernement, de purification et de réforme » s'applique au diocèse de Mont-Laurier ? En quel sens ?
2. Parmi les arguments présentés dans la section D, lesquels me semblent les plus convaincants en vue de l'invitation du pape François ? Pourquoi ?
3. Comment est-ce que je me sens à l'idée que le diocèse de Mont-Laurier pourrait disparaître ? Qu'est-ce qui explique ce sentiment ? Est-il lié à des convictions d'Évangile ?
4. Aujourd'hui, est-ce que je voterais en faveur du réaménagement du diocèse de Mont-Laurier ou de son maintien ?
5. Si le diocèse était réaménagé, à quel diocèse votre paroisse devrait-elle être rattachée : Gatineau ou St-Jérôme ? Pourquoi ?

## Prière pour ce temps de discernement

Seigneur Jésus,  
en envoyant ton Esprit sur l'Église,  
tu as mis un feu au cœur de tes disciples.

Depuis ce jour,  
ils célèbrent l'amour de ton Père  
et le proclament à notre monde.

Alors que nous nous penchons  
sur l'avenir de notre diocèse,  
envoie ce même Esprit sur nous aujourd'hui.

Ainsi nous pourrions discerner  
quelles structures peuvent mieux soutenir  
notre mission chrétienne  
en ce temps et en ces lieux.

Donne-nous de voir et de choisir le chemin  
qui nous permettra de marcher avec toi  
avec plus de confiance, plus de conviction et plus de joie.

Marie, patronne de notre diocèse,  
toi qui a accueilli la volonté de Dieu en ta vie,  
intercède pour nous.

Amen.